

Pour publication immédiate

M. Stéphane Bilodeau, ing., Ph.D., élu président de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Montréal, le 17 mars 2014 – Réuni aujourd'hui en séance extraordinaire, le Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec a élu par acclamation M. Stéphane Bilodeau, ing., Ph.D., pour prendre le relais à la présidence de l'Ordre dans la foulée du départ de M. Daniel Lebel, ing., le 6 mars dernier. M. Bilodeau complètera ainsi le mandat qui se termine le 12 juin prochain, date de la prochaine assemblée générale annuelle de l'Ordre.

« Cette transition n'affecte en rien l'engagement de l'Ordre d'agir plus vigoureusement pour protéger le public, trouver des solutions d'avenir pour la profession et gérer de manière transparente. Au contraire, le Conseil d'administration de l'Ordre est plus déterminé que jamais à poursuivre les changements pour rétablir la confiance du public. L'Ordre est en mouvement et le changement est bien amorcé », a déclaré le nouveau président de l'Ordre.

M. Bilodeau est un membre actif du Conseil d'administration de l'Ordre depuis 2006 et siège au Comité exécutif depuis 2012. Avant sa nomination à la présidence, il occupait les fonctions de vice-président en titre et aux Affaires publiques.

Spécialisé en thermodynamique avancée et en efficacité énergétique, M. Bilodeau est président du Groupe Énerstat inc. et président du Conseil d'administration de Novacab inc. Il a dirigé plusieurs projets d'envergure liés à la gestion et au stockage de l'énergie dans les véhicules et dans les bâtiments. Il est auteur de différents brevets liés au stockage d'énergie, aux systèmes thermiques et à la gestion de l'énergie. Depuis 1994, il a tour à tour été chargé de cours et professeur associé à l'Université de Sherbrooke.

À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Fondé en 1920, l'Ordre des ingénieurs du Québec regroupe plus de 60 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier. L'Ordre a comme mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre des lois constitutives de l'Ordre et de mettre la profession au service de l'intérêt du public. Pour plus d'information, consultez le site Web <http://www.oiq.qc.ca>.

– 30 –

Source : Patrick Leblanc
Direction des communications et des affaires publiques
Ordre des ingénieurs du Québec
Tél. : 514 845-6141 ou 1 800 461-6141, poste 3108